

## SOCIÉTÉ IMPÉRIALE OTTOMANE DE TRAMWAYS ET D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUES DE DAMAS (1904-1928), puis TRAMWAYS ET ÉLECTRICITÉ DE DAMAS (1928-1951)

S.A. ottomane, 16 décembre 1904.

Consortium associant à 75/25 des industriels —  
la Société générale des chemins de fer économiques (les « Économiques »),  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Chemins\\_economiques\\_B.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Chemins_economiques_B.pdf)  
la Société générale belge d'entreprises électriques (SGBEE),  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/SGBEE.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/SGBEE.pdf)  
la Compagnie de railways et d'électricité (groupe Empain) —  
et des financiers, la Banque de Bruxelles, la Banque de Paris et des Pays-Bas  
(BPPB) et Auguste de la Hault.

Société générale de chemins de fer économiques  
(*Recueil financier belge*, 1906, p. 185-187)

1905. — En 1905, la société a pris une participation importante dans la Sté impériale ottomane de tramways et d'éclairage électriques de Damas ; les travaux de construction du réseau sont entamés.

Société impériale ottomane de tramways et d'éclairage électriques de Damas  
Siège social : Constantinople  
(*Recueil financier belge*, 1906, p. 996)

S. Exc. Izzet Pachan, pdt ;  
Ernest Urban [SGBEE], Bruxelles, adm. ;  
Jules Jacobs [SGBEE], Bruxelles, adm. ;  
Léon Janssen [Société générale de Belgique (SGB)], Bruxelles, adm. ;  
Aug. de la Hault<sup>1</sup>, Bruxelles, adm. ;  
Hermann Stern<sup>2</sup>, Bruxelles, adm. ;

---

<sup>1</sup> Auguste de la Hault : d'une famille d'entrepreneurs belges connue pour son implication dans les tramways. Administrateur des Tramways de Tashkent, des Tramways du Caire, des Chemins de fer de la Basse-Égypte, commissaire de la Société générale de tramways électriques en Espagne et de la Cie des services d'eau.

<sup>2</sup> Hermann Stern : administrateur-directeur de la Banque de Bruxelles, administrateur des « Économiques »... Figurait dans une vingtaine de sociétés.

Georges de Bauer<sup>3</sup> , Bruxelles, adm. ;  
Ch[arles] Cicogna<sup>4</sup> , Bruxelles, adm. ;  
Édouard Empain, Bruxelles, adm. ;  
François Empain, Bruxelles, adm.

Bilan : 31 déc. Assemblée : 1<sup>er</sup> semestre. Serv. fin. : Banque de Paris et des P.-B. ;  
Banque de Bruxelles ; E.J.L. Empain.

Sté constituée le 16 décembre 1904.

Elle a pour objet la mise à fruit des concessions accordées pour 99 ans, par firman de 1891, transférées en 1893-05 à Mehmed Arslan Bey, conseiller légiste de la Sublime Porte, qui en fit apport à la société, fondée par la Soc. gén. des ch. de fer économiques, la Soc. gén. belge d'entreprises électriques et la Cie gén. railways et électricité.

Capital. — A l'origine, 6 MF en 12.000 act. de 500 fr. et 12.000 parts de fondateur. Une augm. de 3 MF est prévue. Il pourra être émis des obligations à concurrence de la moitié du capital-actions.

M. Francou, représentant des sociétés fondatrices, faisait apport, contre 8.000 actions et 8.000 parts, de l'engagement d'établir les lignes de tramways obligatoires, l'éclairage public, l'usine électrique.

Répartition : 1<sup>er</sup> divid. de 5 p. c. aux act. : sur le surplus : 5 p. c. à la réserve ; sur le solde : 10 p. c. à l'administration, 20 p. c. aux act. ; 70 p. c. aux parts. — Premier bilan fin 1904.

---

1907 :début de l'exploitation.

---

Une usine électrique est construite à Damas, mais l'essentiel de l'énergie vient de l'usine hydroélectrique de El-Tequieh, via une ligne à haute tension de 30 km ; à laquelle est coupée un moteur Diesel de 400 CV. ; la puissance installée plafonne à 1.000 kW. L'éclairage public, qui comprendra mille lampes, est inauguré le 14 août 1907, et les demandes de raccordement privées sont encourageantes.

### Les progrès de l'éclairage domestique

Années	Lampes nouvelles	Total des lampes
1909	4.363	8.975
1910	2.683	11.656
1911	2.553	14.209
1912	2.170	16.379
1913	5.802	22.181
1914	4.969	27.150

---

<sup>3</sup> Georges de Bauer : en 1906, il est, en outre, administrateur des Tramways de Varsovie, de la Société d'électricité du Borinage, du Chemin de fer Bari-Barletta, de la Société d'électricité du bassin de Charleroi ; commissaire de la Société coloniale anversoise, de la Cie générale de chemins de fer et de tramways en Chine et de la Métallurgique.

<sup>4</sup> Charles Cicogna : ingénieur italien, administrateur-directeur de la SGEE, son représentant aux Tramways verviétois, à la Société d'électricité du Borinage, de l'Électricité du bassin de Charleroi, à la Société intercommunale belge d'électricité, aux Tramways d'Odessa et aux Tramways de Damas, et, plus tard, aux Exploitations électriques, à la Mutuelle des Tramways, aux Tramways électriques d'Oran...

1915	5.132	32.282
	Abonnés nouveaux	Total des abonnés
1921	—	5.702
1922	478	6.181
1923	888	7.069
1924	353	7.422
1925	-281	7.141
1926	-116	7.025
1927	1.276	8.261

1909 (juin) : entrée en vigueur d'un contrat de 15 ans avec le Chemin de fer du Hedjaz pour la fourniture d'énergie électrique à ses ateliers de Damas, soit une recette annuelle de 32.000 francs.

1909 : Henri (ou Henry) Urban, représentant des Économiques au conseil, en remplacement d'Ernest Urban.

---

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE RAILWAYS & D'ÉLECTRICITÉ  
(*Le Capitaliste*, 14 avril 1910)

.....  
 La Compagnie générale de tramways et d'électricité a conservé les mêmes intérêts dans la Société ottomane du chemin de fer de Moudania à Brousse, les Tramways électriques et omnibus de Bordeaux, la [Société impériale ottomane de Tramways et d'éclairage électriques de Damas](#), la Fédération française et belge de Chemins de fer et de Tramways.

.....  


---

 Tramways et éclairage électriques de Damas  
 (*Manuel des sociétés anonymes fonctionnant en Turquie*  
 par E. Puech (Banque impériale ottomane)  
 5<sup>e</sup> édition, Constantinople, 1911, pp. 238-239)

CONSEIL D'ADMINISTRATION (sans changement)  
 Ernest Urban, Jules Jacobs, Léon Janssen, Auguste de la Hault, Hermann Stern, Georges de Bauer, Charles Cicogna, Édouard Empain, François Empain.

Tramways et éclairage électriques de Damas  
 (*La Correspondance d'Orient*, 15 avril 1912)

Le programme de travaux de cette société comporte la construction d'une nouvelle usine hydro-électrique à trois kilomètres en aval de celle de Aïn-Fidjé et rétablissement du réseau de distribution de l'éclairage en courant alternatif pour les quartiers de

Damas éloignés du centre. Enfin, on examine l'ouverture de deux tronçons de lignes de 1.100 à 1.200 mètres, l'un par le Bazar Hamidieh jusqu'à la Grande Mosquée, l'autre vers Bab-Charky. Pour réaliser ces travaux 5.000 obligations de 500 francs vont être émises.

---

1919 : BARON L. JANSSEN PRÉSIDENT  
à la suite de l'entrée de la SGB dans la SGBEE  
COMTE CHARLES CICGONA (SGBEE),  
VICE-PRÉSIDENT JUSQU'À LA FIN

Jules Kessels, représentant des Économiques au conseil en remplacement d'Henry Urban, devenu directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Bruxelles<sup>5</sup>.

---

1921 : ENTRÉE AU CAPITAL DU CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Credit\\_foncier\\_Alg.+Tun.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Credit_foncier_Alg.+Tun.pdf)

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE  
EXERCICE 1921  
Assemblée générale ordinaire du 30 mai 1922  
(*Le Recueil des assemblées générales*, 1922)

[...] Nous avons pris un intérêt dans la Société des Tramways de Damas. [...]

---

Entrée au conseil d'Alfred Jourdanne<sup>6</sup>, représentant du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, détenteur d'environ 20 % du capital.

---

1923, Gaston ITHIER,  
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DEPUIS 1904,  
PRÉSIDENT JUSQU'À LA FIN

Vicomte Beauvuin de Jonghe, nouveau représentant des Économiques au conseil.

---

<sup>5</sup> Henry Urban nommé directeur de la Banque de Paris et des Pays à Bruxelles en novembre 1919 (*Le Temps*, 4 avril 1919), puis directeur général (*Le Figaro*, 20 avril 1921), officier de la Légion d'honneur à ce titre (*Le Temps*, 16 octobre 1922), déchargé de ses fonctions mais nommé membre du conseil consultatif (*Le Temps*, 31 mars 1925).

<sup>6</sup> Alfred Jourdanne : directeur, administrateur-directeur (1920), vice-président et administrateur délégué (1934) du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie. Chevalier de la Légion d'honneur : a rendu, pendant la guerre les plus grands services en assurant le fonctionnement de l'institution du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie qui représentait d'importants intérêts nationaux dans l'Afrique du Nord (*Journal officiel de la République française*, 23 septembre 1920). Officier en septembre 1937. Obsèques : *Le Temps*, 12 mars 1939.

Société anonyme impériale ottomane de tramways et d'éclairage électriques de  
Damas

(*La Correspondance d'Orient*, décembre 1923)

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 28 juin 1923.

Les recettes d'exploitation en 1922 se sont élevées à fr. 3.587.764 contre fr. 3.786.242 en 1921 ; les dépenses étant en forte diminution, les résultats sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Le compte de Profits et pertes présente un solde disponible de fr. 933.358, sur lequel il est réparti un dividende de fr. 35 aux actions et aux parts de fondateur, payable depuis le 5 juillet.

---

1924 : L. Graux, nouveau représentant des Économiques au conseil, en remplacement du vicomte de Jonghe, décédé.

---

(*Le Journal des finances*, 4 juin 1926)

Les Tramways et éclairage électriques de Damas annoncent un dividende brut de 28 fr. 50, contre 33 fr. aux actions, et de 12 fr. 50 contre 25 fr. 50 aux parts de fondateur.

---

ÉTUDES ET NOTES FINANCIÈRES  
Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie  
(*Le Temps*, 1<sup>er</sup> octobre 1928)

Les diverses affaires auxquelles la banque est intéressée, Port d'Alexandrette, Tramways de Damas, Électricité d'Alep, sont en voie de développement suivi.

---

TRAMWAYS ET ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUES DE DAMAS  
(*La Correspondance d'Orient*, novembre 1928)

Le compte de profits et pertes soumis à la dernière assemblée se solde par un bénéfice net de fr. belges 1.584.204 contre fr. belges 930.394.

Sur ce montant, il a été réparti, à dater du 2 juillet 1928, un dividende de fr. belges 45,70 aux actions et fr. belges 71,20 aux parts de fondateur.

La situation générale, à Damas, étant redevenue normale, les résultats de l'exploitation se sont améliorés au cours de l'exercice 1927.

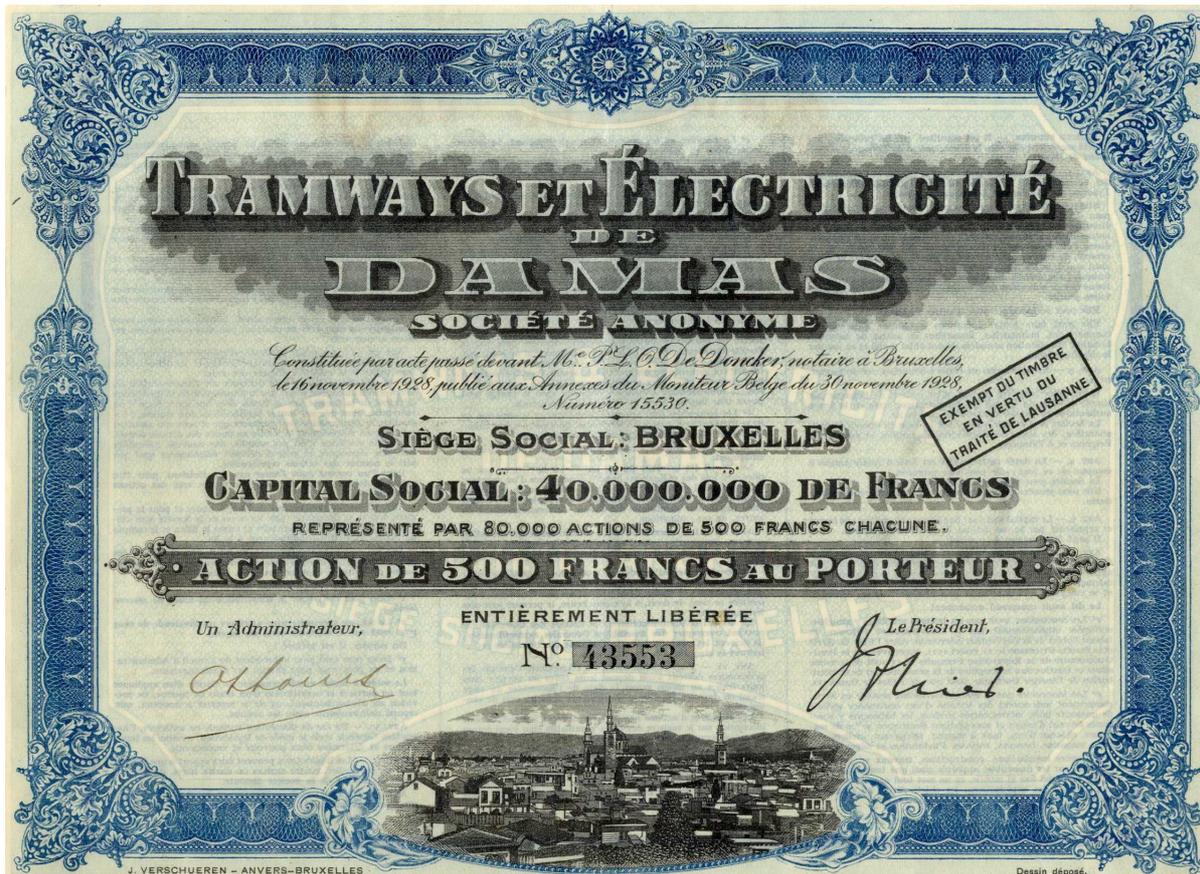
Les recettes sont en augmentation de fr. 953.203, par suite, notamment, de la reprise du trafic, dont le renforcement des services a entraîné une légère majoration des dépenses.

En vue d'améliorer les installations de production et de distribution d'énergie, d'importants travaux ont été continués et poussés avec activité.

---

Bénéfices d'exploitation : 60 à 70 % avec l'électricité de 1905 à 1917, 80 à 90 % ensuite.

## TRAMWAYS ET ÉLECTRICITÉ DE DAMAS



Coll. Serge Volper

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Serge\\_Volper.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf)

TRAMWAYS ET ÉLECTRICITÉ DE DAMAS

Société anonyme

constituée par acte passé devant M<sup>e</sup> P.L.O. De Doncker, notaire à Bruxelles,  
le 16 novembre 1928, publié aux *Annexes du Moniteur belge* du 30 novembre 1928  
numéro 15530

EXEMPT DU TIMBRE  
EN VERTU DU  
TRAITÉ DE LAUSANNE

Siège social : Bruxelles

Capital social : 40.000.000 de francs

représenté par 80.000 actions de 500 fr. chacune

ACTION DE 500 FRANCS AU PORTEUR

Entièrement libérée

Un administrateur : Louis

Le président : G. Ithier  
Impr. J. Vershueren — Anvers — Bruxelles

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Gaston Ithier.

Vice-président : un notable syrien)

Administrateurs : C. Crombe [ou plutôt G. Crombé, adm. Électrobel (*Les Documents politiques*, septembre 1931)], Ed. Empain, J. Empain, C. Francken<sup>7</sup>, L. Graux [adm. des Économiques puis d'Électrobel], E. Harmant<sup>8</sup>, M. Passelecq<sup>9</sup>, E. Guillon<sup>10</sup>, A. Jourdanne, Louis<sup>11</sup> et Émile Piat<sup>12</sup>. Sur les 13 membres, 8 viennent de l'ancien conseil.

---

1929 : fusion des Économiques, de la SGBEE et du Gaz belge au sein d'Électrobel qui prend en charge toute la partie administrative de la Société des tramways et électricité de Damas

### Les tramways de Damas (*La Correspondance d'Orient*, février 1931)

La nouvelle ligne de tramway reliant la place Merdjé aux quartiers chrétiens de Bab-Touma et Kassah, dont la construction a été achevée, a été inaugurée.

La Société envisage la construction d'une nouvelle ligne reliant le Merjeh à Bato-Charki par la rue Midhal Pacha. Les plans sont achevés et ont été soumis à l'approbation de l'administrateur de la ville.

En ce qui concerne la ligne Merjeh-Mezzé, où s'édifie un quartier « européen » de Damas, il a été décidé d'en ajourner l'examen.

Quant à la ligne Damas-Douma, elle sera terminée dans deux mois.

---

### TRAMWAYS ET ÉLECTRICITÉ DE DAMAS (*Le Journal des finances*, 2 avril 1931)

---

<sup>7</sup> Charles Franken (1882-1948) : représentant des intérêts belges au conseil des Exploitations électriques, administrateur d'Électrobel à partir de 1929.

<sup>8</sup> Eugène Harmant (Belge) : administrateur des Tramways de l'Est de Madrid.

<sup>9</sup> Maurice Passelecq : représentant des intérêts belges au conseil des Exploitations électriques, administrateur d'Électrobel à partir de 1929. Administrateur de l'Électricité d'Alep, de l'Énergie électrique du Rouergue, de l'Énergie électrique de la Sorgue et du Tarn, de la Societatea Concordia (Roumanie).

<sup>10</sup> E. Guillon : représentant des intérêts belges au conseil des Exploitations électriques, administrateur d'Électrobel à partir de 1929. Administrateur de la Société bretonne d'électricité et des Tramways électriques d'Oran.

<sup>11</sup> Louis : administrateur des Exploitations électriques.

<sup>12</sup> Émile Piat : premier drogman (traducteur) de la légation de France à Tanger (1889), drogman, puis consul de France à Zanzibar, de nouveau à Tanger, puis consul général à Damas (1910), chargé d'une mission d'études sur les sectes en Tripolitaine (1911), consul à Valence (Espagne)(1911), il pantoufle comme administrateur de la Société des tramways et d'éclairage électriques de Damas, puis administrateur de l'Électricité d'Alep. Chevalier de la Légion d'honneur (1913). Marié à Marguerite-Henriette Catherine (1890), puis à Anna-Maria-Carolina-Adrienne Leysen (1913). Nécrologie : *Le Journal des débats*, 26 mars 1937

Émission de 28.000 obligations de 1.000 francs français, 5 1/2 % demi-net, amortissables en 25 ans, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1936.

---

*(La Correspondance d'Orient, juin 1931)*

La société a renforcé son usine hydro-électrique de Barrada par l'adjonction d'une turbine de 500 CV.

La construction du nouveau réseau urbain s'est poursuivie par la pose de deux kilomètres de voies. En outre, la société active les études de la ligne de tramways de 11 kilomètres qui doit relier Douma à Damas.

---

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS  
Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12 avril 1932  
*(Le Temps, 14 avril 1932)*

Nous avons contribué, enfin, au placement des obligations ... des Tramways et électricité de Damas.

---

TRAMWAYS ET ÉLECTRICITÉ DE DAMAS  
*(Le Journal des finances, 12 février 1933)*

Les recettes de 1932 ont atteint 9.140.500 francs contre 6.700.000 francs en 1931.

---

Tramways et éclairage de Damas  
*(La Correspondance d'Orient, février 1933)*

La ligne de tramways que la Société concessionnaire avait entreprise, en 1930, a été réalisée en bonne partie au cours de l'année, et neuf nouvelles voitures motrices mises en service.

En même temps, la Société renforçait son usine hydro-électrique de Téquieh par la pose d'une cinquième turbine. Actuellement, son réseau urbain et suburbain présente un développement de 60 kilomètres et dessert plus de 15.900 abonnés ayant consommé 2.548.400 kWh.

---

## L'ÈRE DES DÉFICITS

Après le versement d'un dividende de 7 % en 1928-1930, puis un bilan en équilibre de 1931 à 1933, les pertes vont s'accumuler pour atteindre 18 millions de FB courants en 1950.

Les nationalistes syriens soutiennent à partir de 1931 des grèves ayant invariablement comme objet la baisse des tarifs et l'augmentation des salaires, des boycotts des tramways (18 juin-4 novembre 1935, janvier-8 avril 1936), la mise en circulation d'autobus qui va jusqu'à provoquer l'arrêt du service des tramways pendant plusieurs

semaines, facteurs qui s'ajoutent à la crise économique pour provoquer en 1935 une baisse de la consommation domestiques d'électricité.

Après les dévaluations et la signature du traité franco-syrien (septembre 1936), on observe un redémarrage durable de la consommation, mais l'augmentation des salaires et des matériels absorbe l'essentiel des profits.

Les événements en Syrie  
(*La Correspondance d'Orient*, mars 1936)

.....  
À l'exemple du Caire, et pour frapper les imaginations, on incendia dans les rues de Damas quelques tramways.

TRAMWAYS ET ÉLECTRICITÉ DE DAMAS  
[Réorganisation financière]  
(*Le Journal des finances*, 12 février 1937)

Les actions des Tramways et électricité de Damas se traitent à Bruxelles seulement ; le portefeuille français, néanmoins, est assez largement intéressé dans l'entreprise par l'intermédiaire des obligations représentant l'emprunt de 28 millions 5 1/2 % émis en France en 1931 par la société.

Après avoir donné, de 1928 — époque de sa création — à 1930, des résultats satisfaisants, l'entreprise s'est trouvée, à partir de 1931, aux prises avec des difficultés d'ordre divers et a dû cesser de rémunérer son capital.

Une réorganisation financière vient d'être décidée à laquelle les obligataires, convoqués en assemblée à Bruxelles, pour le 22 courant, sont invités à apporter leur concours.

Les propositions qui leur seront faites dans ce sens comportent :

1° Réduction à 40 % de sa valeur contractuelle, du montant des coupons semestriels (1<sup>er</sup> avril-1<sup>er</sup> octobre) en 1937 et 1938, la décision à prendre au sujet du solde non payé étant laissée à une assemblée que la Société s'engage à convoquer avant le 1<sup>er</sup> avril 1939 ;

2° Suspension de tous remboursements en 1937 et 1938, étant prévu, que la solution définitive de cette question serait proposée à la même assemblée.

ESTAMPILLAGES  
TRAMWAYS ET ÉLECTRICITÉ DE DAMAS  
(*Le Journal des finances*, 23 juillet 1937)

Conformément aux résolutions prises par les assemblées générales d'obligataires, tenues à Bruxelles le 15 mars 1937 et à Paris le 31 mars 1937, résolutions qui ont été homologuées, respectivement par un arrêt de la Cour de Bruxelles et par un jugement du Tribunal civil de la Seine, les porteurs d'obligations 5 1/2 % doivent déposer, aux fins d'estampillages, leurs obligations munies des coupons depuis et y compris celui de l'échéance du 1<sup>er</sup> avril 1937, ce dernier coupon étant restitué après apposition de l'estampille constatant le paiement à concurrence de 40 %, aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB] et du Crédit Lyonnais.

---

Les tramways de Damas  
(*La Correspondance d'Orient*, septembre 1938)

À Damas, la Société de Tramways et d'électricité a porté la puissance de son usine thermique de 800 à 1.900 CV et celle de son usine hydro-électrique de 964 à 1.630 CV. Cette société a également développé ses lignes de tramways et, notamment, procédé à l'installation d'une ligne reliant Damas à l'importante agglomération de Douma, dans la région Est de la Ghouta.

---

1939 (1<sup>er</sup> avril) : mises en service des chutes de Hameh portant la capacité de la Cie à 3.500 kW.

---

1944 : indépendance. Séquestre des biens de la compagnie jusqu'au 15 avril 1944. Mise en place de cinq lignes d'autobus dont deux sur l'itinéraire du tramway. Négociations permettant d'éviter la baisse des tarifs initialement réclamée.

---

1947, 1948 et 1950 : installation de 4 nouveaux moteurs Diesel portant la puissance à 6.000 kW. Projets d'aménagements des chutes du Souk sur le Barada bloqués par les autorités syriennes qui souhaitent par ailleurs exploiter elle-mêmes les chutes du Yarmouk.

---

1928-1950 : nombre d'abonnés passé de 9.600 à 40.000, ventes d'électricité de 2 à 17 millions de kWh.

Conseil d'administration en 1950 : G. Ithier, Crombé, R. de Caix de Saint-Aymour<sup>13</sup>, baron J. Empain, C. Francken, E. Guillon, Eugène Harmant, M. Lallemand (B), baron Albert Loppin de Gemeaux<sup>14</sup>, C. Louis, Nassouh el-Abed, A. Palante<sup>15</sup>, L. Sernaye.

---

## 1951 : NATIONALISATION

1953 (mai) : versement par la Syrie d'une indemnité de 1,2 milliard de FF, transférables en Belgique permettant de rembourser l'emprunt de 1930 (445 millions

---

<sup>13</sup> Robert de Caix de Saint-Aymour (1869-1970) : publiciste, secrétaire général du Haut-Commissariat de France en Syrie et au Liban (1919), puis représentant français à la commission des mandats de la SDN (1924), censeur (fév. 1929), puis administrateur (déc. 1929) du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, son représentant dans diverses sociétés :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui\\_etes-vous\\_1924-Levant.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Levant.pdf)

<sup>14</sup> Baron Albert Loppin de Gemeaux : ECP, 1909. Ingénieur aux Exploitations électriques, administrateur-directeur général à Damas des Tramways et électricité de Damas, , président des Tramways électriques de Brest. Marié à la couturière Jeanne Lafaurie.

<sup>15</sup> Alexandre Palante : de nationalité belge. Administrateur-directeur général des Exploitations électriques. Leur représentant dans plusieurs filiales. Chevalier de la Légion d'honneur à titre étranger (*JORF*, 4 août 1928).

de FF), de régler la créance Électrobel (170 millions) et de rembourser le capital, avec en prime une petite distribution finale.

Bibliographie

Jacques Thobie,  
*L'électrification dans l'aire syro-libanaise des origines à la fin du mandat  
français,*

RHOM, tome 89, n°334-335, 1<sup>er</sup> semestre 2002)

[www.persee.fr/doc/outre\\_1631-0438\\_2002\\_num\\_89\\_334\\_3954](http://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2002_num_89_334_3954)